

Saint-Etienne, le 12/10/2021

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/06/2021 au 30/06/2021

N° Cesu employeur : X2045557290007
M. JEAN CHRISTIOPHE SANANES
122 R DU JARDIN PUBLIC
33300 BORDEAUX

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	170,75 x 2,900 % = 4,95	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	170,75 x 6,800 % = 11,61	
MALADIE		173,79 x 13,000 % = 22,59
VIEILLESSE	173,79 x 7,300 % = 12,69	173,79 x 10,450 % = 18,16
ALLOC. FAMILIALES		173,79 x 5,250 % = 9,12
ACCIDENT DU TRAVAIL		173,79 x 1,900 % = 3,30
FNAL		173,79 x 0,100 % = 0,17
CFP		173,79 x 0,550 % = 0,96
CSA		173,79 x 0,300 % = 0,52
CDS		173,79 x 0,016 % = 0,03
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	173,79 x 4,790 % = 8,32	173,79 x 5,230 % = 9,09
IRCEM PREVOYANCE	173,79 x 0,700 % = 1,22	173,79 x 0,960 % = 1,67
POLE EMPLOI		173,79 x 4,050 % = 7,04
TOTAL DES COTISATIONS	38,79	72,65

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus)	:	139,95 €	Net à payer avant impôt sur le revenu: 135,00 € Comprenant 10 % au titre des congés payés
--	----------	-----------------	---

Impôt sur le revenu	Base	:	139,95 €	Net payé en euros	:	135,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	30/06/2021
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 2860806 enregistrée le 28/06/2021

Nombre d'heures travaillées:	5	Salaire horaire net (heures normales)	:	27,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	173,79 €
		Assiette des cotisations	:	173,79 €